



**NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R28-2024-052

PUBLIÉ LE 10 AVRIL 2024

# Sommaire

## **Préfecture de la région Normandie - SGAR / Secrétariat général pour les affaires régionales**

R28-2024-04-05-00005 - Arrêté n° SGAR 24-041 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien JALLET, préfet de l'Orne, pour la suppléance du préfet de région Normandie du 11 avril au 14 avril 2024 inclus (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2024-04-05-00005

Arrêté n° SGAR 24-041 portant délégation de signature à Monsieur Sébastien JALLET, préfet de l'Orne, pour la suppléance du préfet de région Normandie du 11 avril au 14 avril 2024 inclus



**Arrêté n° SGAR 24-041  
portant délégation de signature à Monsieur Sébastien JALLET, préfet de l'Orne,  
pour la suppléance du préfet de région Normandie du 11 avril au 14 avril 2024 inclus**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu le code de la commande publique ;
- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- Vu le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;
- Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;
- Vu le décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018 modifiant le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et autorisant diverses expérimentations ;
- Vu le décret du 12 janvier 2022 du Président de la République portant nomination de Monsieur Sébastien JALLET, préfet de l'Orne ;
- Vu le décret du 11 janvier 2023 du Président de la République portant nomination de Monsieur Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;

- Vu l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer en date du 7 avril 2023, nommant Monsieur Philippe LERAITRE, administrateur de l'État du deuxième grade, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, à compter du 17 avril 2023 ;
- Vu l'instruction du ministre de l'intérieur et du ministre des outre-mer en date du 23 mars 2021 relative à la suppléance et à l'intérim des fonctions préfectorales ;

Considérant que le préfet de région Normandie sera absent du jeudi 11 avril au dimanche 21 avril 2024 inclus ;

Considérant que le secrétaire général pour les affaires régionales ne sera pas en mesure d'assurer la signature des actes relevant des affaires régionales du jeudi 11 avril au dimanche 14 avril 2024 inclus ;

Considérant que le préfet de l'Orne sera en mesure d'assurer la signature des actes relevant des affaires régionales à ces dates ;

## ARRÊTE

**Article 1er :** Du jeudi 11 avril au dimanche 14 avril 2024 inclus, la suppléance du préfet de région Normandie est assurée par Monsieur Sébastien JALLET, préfet de l'Orne.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État en région Normandie.

Fait à Rouen, le 5 avril 2024

Le Préfet,



Jean-Benoit ALBERTINI